

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ASQUES/SAINT-ROMAIN
du 05 avril 2023

La séance est ouverte à 10h par Marie-Claude FOURCADET, Présidente, qui préside la séance et demande si un membre se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Lucile MONCHANY accepte et est validé par le conseil.

L'appel des présents est effectué.

Présidente : Madame Marie-Claude FOURCADET

Présents : Mmes Marie-Claude FOURCADET, Murielle DARCOS, Claude LARROCHE et Lucile MONCHANY, MM Alain MONTION et Frédéric VIDALENC.

Le compte-rendu de la séance du 23.11.2022 est validé.

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Vote de l'affectation du résultat 2022
- Vote du budget primitif 2023

Questions diverses

- 1- **Vote du compte de gestion et**
- 2- **Vote du compte administratif 2022**

Mme Marie-Claude Fourcadet, Présidente du SIRP, soumet au conseil syndical le compte de gestion puis le compte administratif,

Mme M-C. Fourcadet quitte la séance pour le vote administratif. En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil syndical élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Mme Murielle DARCOS est élue présidente de séance.

Mme Murielle DARCOS rapporte le compte administratif de l'exercice 2022

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes €	Dépenses €	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	65 947.64	63 555.48	+ 2 392.16	4 126.74	+ 6 518.90
	Section d'investissement	222.00	0	+ 222.00	+ 222.00	+ 1 218.25

Voté à l'unanimité

4-Vote de l'affectation du résultat

L'affectation du résultat 2022 pour 2023 sera donc comme suit :

- Excédent de fonctionnement clôture : 6 518.90 €
- Excédent d'investissement clôture : 1 218.25 €

Le solde des restes à réaliser est à zéro euro.

Voté à l'unanimité

5-Vote du budget primitif 2023

Suite au vote du Budget Primitif du SIRP 2023, il s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement :

Dépenses	73 394.86 euros
Recettes	73 394.86 euros

Investissement :

Dépenses	1 356.15 euros
Recettes	1 356.15 euros

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

- **M. Alain MONTION** fait part d'un effectif qui s'accroît au sein de la garderie de St Romain La Virvée et demande la possibilité de créer une garderie à Asques.
Mme Murielle DARCOS va étudier cette demande.
- **Suite à l'inflation, les prestataires de cantine ont augmenté leur tarif pour l'année 2023. Le conseil syndical propose d'augmenter le prix du repas de cantine à 2.65 €.**

La séance est levée à 11h10.

La secrétaire de séance,
Lucile MONCHANY.

La Présidente,
Marie-Claude FOURCADET.